



ALGERIE TELECOM - SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DE SAÏDA
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° : 006-AT/DO20/CCOM /2019

N° I.F: 00216299033049

La direction Opérationnelle de Saïda lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **la réalisation des travaux d'installation et de raccordement et mise en service Réseau FTTH « Partie passive ODN :**

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de regroupements momentanés d'entreprises, qualifiées dans le domaine des travaux d'installation et raccordement de la fibre optique, travaux d'installation du réseau informatique et téléphonique, de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet de génie civil, pose de câble a fibre optique et accessoires et installation des équipements passives ODN :

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de **2000 DA** non remboursable auprès de la Direction Opérationnelle de Saïda (**Service des achats et approvisionnements**).

Les offres doivent être composées de :

1. Un Dossier Administratif : contient les pièces suivantes :

La déclaration de probité

Copie du statut de l'entreprise.

Copie de la mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH.

Copie de l'extrait de rôles apuré ou avec un échéancier de règlement.

Copie de la carte d'immatriculation fiscale NIF.

Casier judiciaire du gérant ou signataire du contrat d'adhésion a commandes en cours de validité.

La délégation du pouvoir de signature, le cas échéant.

2. Une Offre Technique : contient les pièces suivantes :

Copie de l'extrait du registre du commerce.

Une déclaration à souscrire

Les références détaillées de l'entreprise, principalement sur l'expérience dans l'exécution des travaux de même nature, justifiées par des attestations de bonne exécution ou PV de réception

La lettre d'engagement sur les moyens humains dont dispose l'entreprise, établie et signée

La lettre d'engagement sur les moyens matériels dont dispose l'entreprise, établie et signée

Lette d'engagement sur les délais de garantie

Le présent cahier des charges avec la mention manuscrite obligatoire suivant : "Lu et Approuvé" à L'endroit réservé à cet effet pour les trois parties (CCAG, CPT et CPS) ;

3. Une Offre Financière : contient les pièces suivantes :

Lettre d'engagement et d'adhésion relative au bordereaux des prix unitaires d'Algérie Telecom;

Bordereau des prix unitaires arrêtés par Algérie Télécom portant le cachet et la signature du soumissionnaire précédés de la mention « lu et accepté » ;

Le dossier administratif et les offres techniques et financières, accompagnés de toutes les pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges ; doivent être insérée dans une enveloppe externe, fermée et anonyme, aucune signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM – DIRECTION OPERATIONNELLE DE SAIDA

Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales

N° : 006-AT/DO20/CCOM /2019

**Travaux d'installation et de raccordement et mise en service Réseau FTTH « Partie passive ODN »
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Adresse : 05 Rue frères FATMI a côté de la cours de Saida

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours de 08H00 à 14H00 à partir de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux.

Le dépôt des offres se fera le dernier jour du délai de remise des offres auprès du secrétariat de la direction opérationnelle.

L'ouverture des plis des offres s'effectuera en séance publique et en présence des soumissionnaires, en une seule phase, elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 14 H 00 à l'adresse précité.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à compter de la date du dépôt des offres.